

ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN
BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA
PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS.

Je soussignée Mme MOREIRA SANDRA déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint M. MOREIRA CARLOS, avec lequel je me suis mariée sans contrat de mariage ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Beauchamp, le 15/04/2026

